REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE ET LOIRE - SYDESL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25710258200026

POSTE COMPTABLE: PAIERIE DEPARTEMENTALE 71

M. 14

Décision modificative 3 (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	1.5
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	28
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	50
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	83
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	84
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	88
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	89
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	90
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	92
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	93
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	94
A4 - Etat des provisions	95
A5 - Etalement des provisions	96
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	97
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	98
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	100
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	101
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	102
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	103
A8 - Etat des charges transférées	104
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	105
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	106
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	107
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	108
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	109
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	110
B1.6 - Etat des engagements reçus	111
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	112
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	113
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	114 115
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	113
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	116
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	118
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	119
C3.2 - Liste des établissements publics créés	120
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	121
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	122
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	123

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYDESL	DM
71000	BUDGET PRINCIPAL	2022

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE): Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>): Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	569531
Trom as 721 or a hosaine propre daquer la commune danore.	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.33	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	54.31	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	1.04	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	14.13	
5	Encours de la dette	1491046.23	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

VUE D'ENSEMBLE					
	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEMENT FONCTIONNEME				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-13 000,00	-13 000,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
3	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	-13 000,00	-13 000,00		
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)		
S	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00		
•		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	-13 000,00	-13 000,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 540 700,00	0,00	0,00	0,00	6 540 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 963 000,00	0,00	0,00	0,00	1 963 000,00
014	Atténuations de produits	407 000,00	0,00	0,00	0,00	407 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 081 200,00	0,00	0,00	0,00	1 081 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u></u>	Total des dépenses de gestion courante	9 991 900,00	0,00	0,00	0,00	9 991 900,00
66	Charges financières	51 785,00	0,00	0,00	0,00	51 785,00
67	Charges exceptionnelles	256 000,00	0,00	0,00	0,00	256 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	10 399 685,00	0,00	0,00	0,00	10 399 685,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	12 334 197,92		-13 000,00	-13 000,00	12 321 197,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	647 298,00		0,00	0,00	647 298,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	12 981 495,92		-13 000,00	-13 000,00	12 968 495,92
	TOTAL	23 381 180,92	0,00	-13 000,00	-13 000,00	23 368 180,92

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 368 180,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	66 000,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 114 655,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	6 101 655,00
73	Impôts et taxes	6 800 000,00	0,00	0,00	0,00	6 800 000,00
74	Dotations et participations	2 447 430,00	0,00	0,00	0,00	2 447 430,00
75	Autres produits de gestion courante	4 394 700,00	0,00	0,00	0,00	4 394 700,00
	Total des recettes de gestion courante	19 822 785,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	19 809 785,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	3 539,66		0,00	0,00	3 539,66
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	19 874 324,66	0,00	-13 000,00	-13 000,00	19 861 324,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	38 151,00		0,00	0,00	38 151,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	38 151,00		0,00	0,00	38 151,00
	TOTAL	19 912 475,66	0,00	-13 000,00	-13 000,00	19 899 475,66

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 468 705,26
		=
ı	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 368 180,92

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)
--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 031 544,66	0,00	0,00	0,00	2 031 544,66
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 013 015,77	0,00	0,00	0,00	2 013 015,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 340 218,40	0,00	0,00	0,00	29 340 218,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	33 384 778,83	0,00	0,00	0,00	33 384 778,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	234 000,00	0,00	0,00	0,00	234 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
	Total des dépenses financières	734 000,00	0,00	0,00	0,00	734 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	335 717,63	0,00	0,00	0,00	335 717,63
Total des dépenses réelles d'investissement		34 454 496,46	0,00	0,00	0,00	34 454 496,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	38 151,00		0,00	0,00	38 151,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 013 746,00		0,00	0,00	2 013 746,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	2 051 897,00
	TOTAL	36 506 393,46	0,00	0,00	0,00	36 506 393,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 4 222 443,23

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 40 728 836,69

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 892 466,41	0,00	13 000,00	13 000,00	13 905 466,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 971 456,08	0,00	0,00	0,00	3 971 456,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 863 922,49	0,00	13 000,00	13 000,00	17 876 922,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	670 000,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	6 274 224,67	0,00	0,00	0,00	6 274 224,67
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	404 447,61	0,00	0,00	0,00	404 447,61
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des recettes financières		7 351 672,28	0,00	0,00	0,00	7 351 672,28
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	518 000,00	0,00	0,00	0,00	518 000,00
Total d	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	13 000,00	13 000,00	25 746 594,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	12 334 197,92		-13 000,00	-13 000,00	12 321 197,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	647 298,00		0,00	0,00	647 298,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	2 013 746,00		0,00	0,00	2 013 746,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	14 995 241,92		-13 000,00	-13 000,00	14 982 241,92
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	40 728 836,69

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 728 836,69

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
Э	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	12 930 344,92
s	FONCTIONNEMENT (10)	
	` '	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-13 000,00	-13 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	-13 000,00	-13 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-13 000,00

10 13 <i>15</i> 16	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0.00	
	, , ,		0,00	0,00
16			0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dér	penses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-13 000,00		-13 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	-13 000,00	0,00	-13 000,00

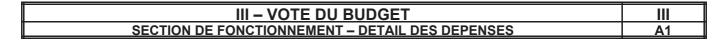
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES -13 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00 13 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 13 000,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	(6) 0,00 0,00 0,00 0,00 (7) 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
29 39	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (5) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3 021	Stocks Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00 -13 000,00	0,00 -13 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	13 000,00	-13 000,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 540 700,00	0,00	00,0
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 721 300,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	127 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	35 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	166 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 713 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	37 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	32 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	185 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 200,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	206 200,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 300,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	17 400,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	80 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	5 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	100,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	400,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 963 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	7 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	740 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	15 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	307 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	39 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	126 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	236 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	34 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	413 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	407 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	407 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 081 200,00	0,00	00,0
6531	Indemnités	150 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	15 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00	0,00
	Cotis. de sécurité sociale - part patron	1 000,00	0,00	0,00
6534		· ·	· ·	
6534 6541		100.00	0 00 I	0.00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00 10 000,00	0,00	0,00
		100,00 10 000,00 488 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00

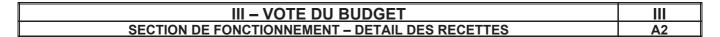
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65888	Autres	500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
тота	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	9 991 900,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	51 785,00	0,00	0,00
66111 66112 6615	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Intérêts comptes courants et de dépôts	52 000,00 -1 215,00 1 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	256 000,00	0,00	0,00
6711 6718 673 678 68	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs Autres charges exceptionnelles Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6) Dépenses imprévues (e)	1 000,00 2 000,00 10 000,00 243 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
022	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	10 399 685,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	12 334 197,92	-13 000,00	-13 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	647 298,00	0,00	0,00
6811 TOTAL I	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	647 298,00 12 981 495,92	-13 000,00	0,00 -13 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 981 495,92	-13 000,00	-13 000,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	23 381 180,92	-13 000,00	-13 000,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-13 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 215,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	66 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	52 000,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	14 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 114 655,00	-13 000,00	-13 000,00
704	Travaux	5 873 955,00	-13 000,00	-13 000,00
70688	Autres prestations de services	15 700,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	225 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 800 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	6 800 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 447 430,00	0,00	0,00
744	FCTVA	150 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	63 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	1 738 100,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	340 330,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	156 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 394 700,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 323 700,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	71 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	19 822 785,00	-13 000,00	-13 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	45 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	3 539,66	0.00	0.00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	3 539,66	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	19 874 324,66	-13 000,00	-13 000,00
	= a + b + c + d	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,	,
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	38 151,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	38 151,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	38 151,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	19 912 475,66	-13 000,00	-13 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-13 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de	Propositions (2)	Vote (4)
040	Stanka	l'exercice (2)	nouvelles (3)	0.00
20	Stocks	0,00	0,00	0,00
2031	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) Frais d'études	2 031 544,66 1 608 746,00	0,00 0,00	0,00 0,00
2051	Concessions, droits similaires	422 798,66	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 013 015,77	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 470,77	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 955 045,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	29 340 218,40	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 520 661,94	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	6 819 556,46	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	33 384 778,83	00,0	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	40 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	234 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	234 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	350 000,00	00,0	0,00
261	Titres de participation	350 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	90 000,000	00,0	0,00
	Total des dépenses financières	734 000,00	0,00	0,00
45818313	EP GENELARD (6)	8 000,00	0,00	0,00
45818323	EP SAINT VALLIER (6)	5 000,00	0,00	0,00
45818325	FT SAINT VALLIER (6)	14 000,00	0,00	0,00
45818327	EP PERRECY LES FORGES (6)	10 000,00	0,00	0,00
45818339	FT SAINT MARCEL (6)	30 000,00	0,00	0,00
45818341	FT SAINT MARCEL (6)	15 000,00	0,00	0,00
45818343	FT SAINT MARCEL (6)	60 000,00	0,00	0,00
45818349	EP CHAROLLES (6)	3 000,00	0,00	0,00
45818351	FT CHAROLLES (6)	10 000,00	0,00	0,00
45818357	EP SOUS MADNAT GIVRY (6)	36 821,11	0,00	0,00
45818358	EP SOUS MANDAT GIVRY (6)	17 616,04	0,00	0,00
45818359	EP SOUS MANDAT SAINT REMY (6)	4 000,00	0,00	0,00
45818360	FT SOUS MANDAT SAINT REMY (6)	16 535,81	0,00	0,00
45818361	EP SOUS MANDAT SAINT REMY (6)	7 000,00	0,00	0,00
45818362	FT SOUS MANDAT SAINT REMY (6)	10 000,00	0,00	0,00
45818363	FT SOUS MANDAT CRECHES SUR SAONE (6)	17 269,39	0,00	0,00
45818364	EP SOUS MANDAT DIGOIN (6)	3 000,00	0,00	0,00
45818365	FT SOUS MANDAT DAVAYE (6)	16 475,28	0,00	0,00
45818366	EP SOUS MANDAT DIGOIN (6)	5 000,00	0,00	0,00
45818368	EP SOUS MANDAT LES BIZOTS (6)	30 000,00	0,00	0,00
45818369	EP SOUS MANDAT CHATENOY LE ROYAL (6)	7 000,00	0,00	0,00
45818370	GEOREF SOUS MANDAT LE CREUSOT (6)	10 000,00	0,00	0,00
	` '		·	<u> </u>
ıota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	335 717,63	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	34 454 496,46	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	38 151,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	38 151,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	25 000,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	13 151,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	.,	· ·		
2215	Opérations patrimoniales (10)	2 013 746,00	0,00	0,00
2315 2317	Installat°, matériel et outillage techni Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 588 746,00 20 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	405 000,00	0,00	0,00
-	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 051 897,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		36 506 393,46	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III –	VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVEST	ISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 892 466,41	13 000,00	13 000,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	70 000,00	0,00	0,00
1318 13248	Autres subventions d'équipement transf. Subv. non transf. Autres communes	150 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 328 781,16 10 243 685,25	13 000,00	13 000,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 971 456,08	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 971 456,08	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23	•	17 863 922,49	13 000,00	13 000,00
40	Total des recettes d'équipement		i	
10 10222	Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	6 944 224,67 670 000,00	0,00 0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 274 224,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	404 447,61	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	404 447,61	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00	0,00
V2-7	Total des recettes financières	7 351 672,28	0,00	0,00
45828313	EP GENELARD (5)		i	0,00
	EP SAINT VALLIER (5)	8 000,00 5 000,00	0,00	0,00
45828323	FT SAINT VALLIER (5)	14 000,00	· ·	
45828325	EP PERRECY LES FORGES (5)	10 000,00	0,00	0,00
45828327	FT SAINT MARCEL (5)		0,00	0,00
45828339	` '	30 000,00	0,00	0,00
45828341	FT SAINT MARCEL (5) FT SAINT MARCEL (5)	15 000,00	0,00	0,00
45828343		60 000,00	0,00	0,00
45828349	EP CHAROLLES (5)	3 000,00	0,00	0,00
45828351	FT CHAROLLES (5)	10 000,00	0,00	0,00
45828356	FT SOUS MANDAT ON (DV (5)	70 000,00	0,00	0,00
45828357	EP SOUS MANDAT CIV(DV (5)	80 000,00	0,00	0,00
45828358	EP SOUS MANDAT GIVRY (5)	40 000,00	0,00	0,00
45828359	EP SOUS MANDAT SAINT REMY (5)	4 000,00	0,00	0,00
45828360	FT SOUS MANDAT SAINT REMY (5)	37 000,00	0,00	0,00
45828361	EP SOUS MANDAT SAINT REMY (5)	7 000,00	0,00	0,00
45828362	FT SOUS MANDAT SAINT REMY (5)	10 000,00	0,00	0,00
45828363	FT SOUS MANDAT CRECHES SUR SAONE (5)	30 000,00	0,00	0,00
45828364	EP SOUS MANDAT DIGOIN (5)	3 000,00	0,00	0,00
45828365	FT SOUS MANDAT DAVAYE (5)	30 000,00	0,00	0,00
45828366	EP SOUS MANDAT DIGOIN (5)	5 000,00	0,00	0,00
45828368	EP SOUS MANDAT LES BIZOTS (5)	30 000,00	0,00	0,00
45828369	EP SOUS MANDAT CHATENOY LE ROYAL (5)	7 000,00	0,00	0,00
45828370	GEOREF SOUS MANDAT LE CREUSOT (5)	10 000,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	518 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	25 733 594,77	13 000,00	13 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	12 334 197,92	-13 000,00	-13 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	647 298,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	57 318,00	0,00	0,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	33 197,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	146 880,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	75 718,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	333,00	0,00	0,00
	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	69 967,00	0,00	0,00
2817534				0,00
2817534 28181	Installations générales, aménagt divers	583,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28183	Matériel de bureau et informatique	5 987,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	4 187,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	249 098,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 981 495,92	-13 000,00	-13 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 013 746,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 608 746,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	405 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	14 995 241,92	-13 000,00	-13 000,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	40 728 836,69	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).